|  |
| --- |
| **Etude de cas n°2**  **Marché Accord cadre**  Université Paris-Est Créteil Val de Marne  Direction des Systèmes d’Information  -  61 avenue du Général de Gaulle  94010 Créteil Cedex France |

Sommaire

[Sommaire 2](#_Toc485998109)

[1. Objet 3](#_Toc485998110)

[2. Présentation de la demande 3](#_Toc485998111)

[2.1. Besoin 3](#_Toc485998112)

[2.2. Ilot de travail 3](#_Toc485998113)

[2.3. Ilot de présentation 3](#_Toc485998114)

1. Objet

Cette étude de cas, permet à l'Université Paris-Est Créteil de juger les réponses à cet appel d'offre. **Les choix techniques doivent être motivés techniquement**. **Cette étude doit être chiffrée**.

1. Présentation de la demande

Cet article a pour objectif la description technique pour l’étude, la fourniture, la pose et la mise en service d’un système audiovisuel répondant aux besoins d’un aménagement audiovisuel d’une salle de travail collaborative.

Cette étude doit contenir **uniquement** les matériels audiovisuels, supports et/ou baie technique et non le mobilier.

Il est demandé au candidat de **justifier techniquement, dans leur offre, les choix sur les technologies ou infrastructure proposées**.

# Besoin

La salle de travail collaborative doit disposer de 5 ilots de travail pouvant accueillir chacun 5 personnes.

Un ilot de présentation doit permettre à un enseignant de diffuser une source audio/vidéo sur un grand écran.

L’offre doit proposer le type de connexion à utiliser.

Cette salle doit permettre une utilisation hybride. En effet, depuis l’ilot de présentation, l’intervenant doit être en mesure d’utiliser un outil de communication tel que Teams, Zoom, ou encore des solutions via un navigateur Web. La salle devra mettre à disposition une interface USB, sur l’ilot de présentation, pour fournir l’ambiance sonore de la salle et la vidéo.

La vidéo sera fournie par une caméra PTZ positionnée au plafond au centre de la salle. Une solution de tracking est attendue afin de pouvoir visualiser chacun des ilots.

# Ilot de travail

Ces ilots doivent présenter les fonctionnalités suivantes :

* Affichage sur un écran de 40 pouces
* Câbles de connexion à l’écran disponible en milieu de table
* Système de changement de source audio/vidéo de l’écran simplifié

# Ilot de présentation

L’ilot de présentation doit présenter les fonctionnalités suivantes :

* Affichage d’une source audio/vidéo sur un écran interactif de 84 pouces. Équipé d’un ordinateur sous Windows (intégré à l’écran)
* Système de contrôle de la salle permettant :
  + De diffuser depuis la source de l’ilot de présentation vers l’ensemble des écrans des ilots de travail.
  + De diffuser depuis une source d’un ilot de travail vers l’ilot de présentation
  + De diffuser depuis une source d’un ilot de travail vers l’ensemble des écrans de la salle